Le ROVE

Bulletin Municipal

VILLE DU ROVE

Spécial Culture, Loisirs et Sports

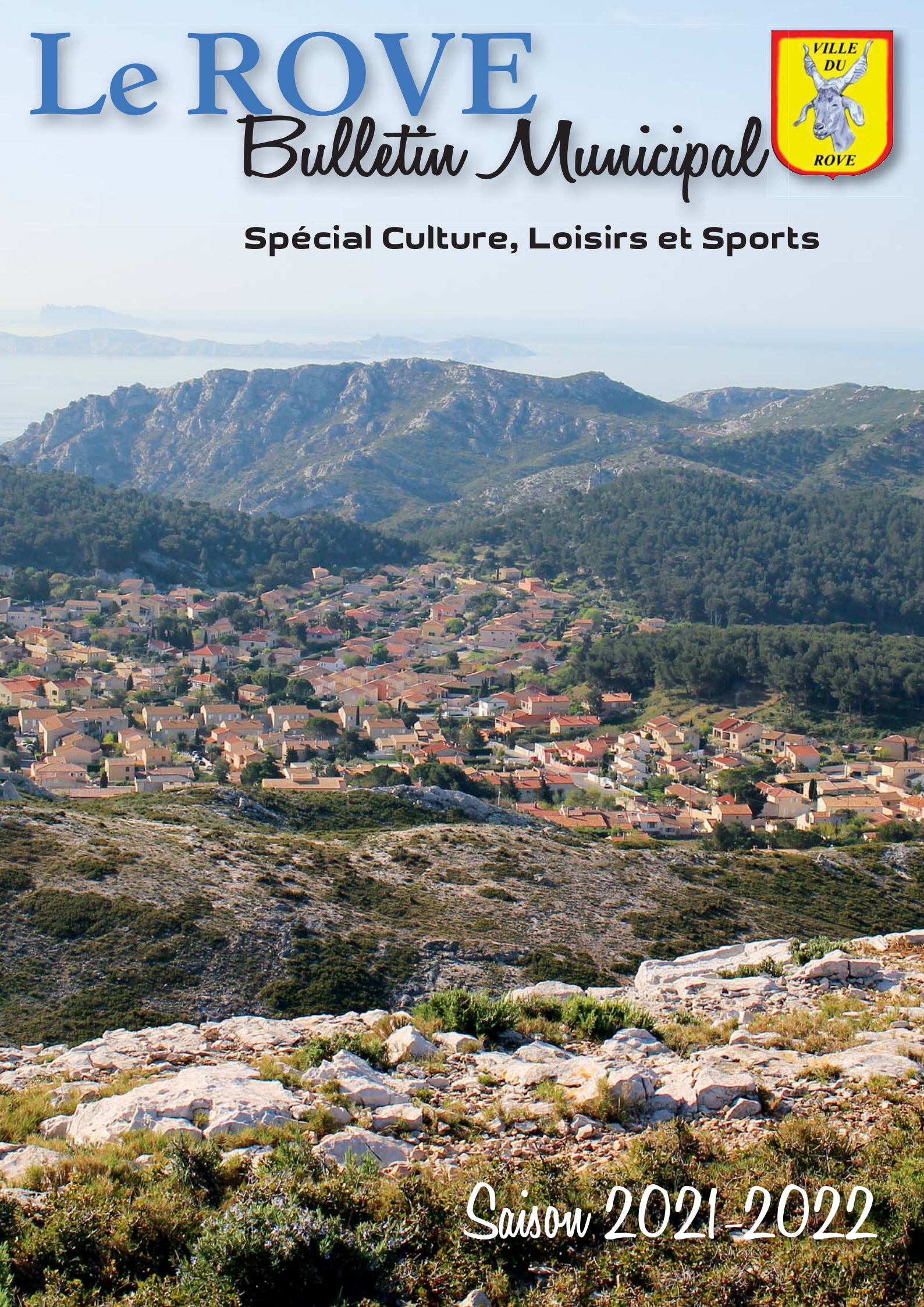

Saison 2021-2022

Madame, Monsieur,
Chère rovenaine, Cher rovenain,

Le mois de septembre qui se profile sera une nouvelle étape dans la crise sanitaire que nous traversons. A l'heure où j'écris ces lignes, nous ne connaissons pas avec précision dans quelles conditions pourront se tenir les activités sportives et culturelles au sein de nos structures, qu'elles soient municipales ou associatives. Comme nous le faisons depuis le début de cette crise, nous attendrons les protocoles sanitaires émis selon les décrets gouvernementaux et préfectoraux qui seront en vigueur au moment venu pour savoir si les activités pourront se dérouler ou non.

Au sein de notre village, la municipalité engage depuis toujours d'importants moyens pour que les Rovenaines et les Rovenains, de tous âges, puissent pratiquer un large choix d'activités sportives et culturelles. Vous retrouverez à l'intérieur de ce magazine un aperçu des différentes disciplines proposées par la municipalité mais aussi par les nombreuses associations locales. Plus que jamais, en cette période difficile, nous leur apportons notre total soutien afin qu'elles puissent disposer gratuitement, pour leur adhérent.e.s, de nos équipements et de nos infrastructures, sans cesse modernisés. Nous leur octroyons également des aides logistiques et financières par le biais de subventions votées par le conseil municipal, que je remercie pour leur travail et leur dévouement au service de la population.

Avec les élus de mon équipe municipale, mon adjoint délégué aux sports, Paul SABATINO, et mon adjoint délégué à la culture, Francis MONTALBAN, nous espérons que cette saison 2021/2022 soit synonyme d'épanouissement pour l'ensemble de nos pratiquant.e.s et le signe d'un retour à une vie « sportive et culturelle » la plus normale. En tous cas, nous sommes prêts à vous accueillir et nous engagerons tous les moyens nécessaires dans le strict respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Je vous remercie de vous connecter sur notre site lerove.fr et notre page Facebook Le Rove infos pour vous tenir informés de l'évolution de la situation et des conditions de reprise de la rentrée sportive et culturelle dans notre village.

Au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal, je vous souhaite une belle rentrée et une saison riche en émotion et en passion.

Georges Rosso
Maire du Rove
Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille Provence
Chevalier de la légion d'Honneur

Paul SABATINO
Adjoint délégué aux sport,

Francis MONTALBAN
Adjoint délégué à la culture,

CRISE SANITAIRE : Les associations du ROVE sont tenues d'appliquer les directives sanitaires émanant du gouvernement, de la préfecture ou de la municipalité. La municipalité se réserve le droit de refuser ou suspendre une activité, une manifestation sportive ou culturelle qui ne respecterait pas les consignes préconisées.

Toutes les associations utilisatrices de salles/lieux municipaux doivent au préalable de chaque saison signer « la convention de mise à disposition des locaux ». Dans le cas contraire la municipalité se réserve le droit d'en interdire l'accès.

PAIEMENT EN LIGNE : A compter du 1er septembre 2021, le paiement des activités municipales peuvent se faire en ligne. Pour plus d'informations, consulter le site lerove.fr

Rédaction : Mairie du Rove - Service communication. Directeur de la publication : Georges Rosso - Maire
Réalisation : Imprimerie C.C.I. écolabellisée Imprim'Vert - 04 91 03 18 30.

© Freepik

SOMMAIRE

ACTIVITÉS MUNICIPALES CULTURE
- Ecole Municipale de Musique 4
- Ecole Municipale de Danse Classique et Jazz 5
- Médiathèque Municipale 7
- Atelier d'Arts Enfants Adultes Municipal 8

ACTIVITÉS MUNICIPALES SPORTS
- Multi -activités sportives pour les 3 à 12 ans 8
- Badminton 9
- Tennis municipaux 10

ACTIVITÉS MUNICIPALES LOISIRS - JEUNESSE
- Accueil de loisirs municipal 12
- Journée UCPA 12
- Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (B.A.F.A) 13

RÈGLEMENT INTÉRIEUR AUX PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES
- Extraits du règlement intérieur 13

ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX SPORTIFS ET CULTURELS 16-17

ASSOCIATIONS CULTURELLES
THEATRE AU ROVE 14
LA CABRO D'OR 14
LOUIS BERARD 15
LE CHANT DES COLLINES 15
LE CLUB PHOTO DU ROVE 18

ASSOCIATIONS SPORTIVES
ASSOCIATION ROVE KARATE 18
ASSOCIATION ROVE GYM 19
LE ROVE JUDO 20
ASSOCIATION GYMNIQUE BODY FORM 20
OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL 21
CYCLO CLUB ROVENAIN 22
OLYMPIQUE ROVENAIN BASKET 23
BOULE DANSANTE 23
BOULE DU ROVE 24
AMICALE DU JEU DE BOULES MUNICIPAL DU ROVE 24
COURIR AU ROVE 24
ODYSSEE NATURE - Randonnée 25
CLUB DE PLONGÉE DU ROVE 25
- Section natation 25
- Section plongée 25
- Section randonnée 26

ROVE ZUMBA DANCE 26
POMPON DANCE CREW
- Hip-Hop 26

GYM «LE FLOW DU CORPS» 27
SECTION GYMNASTIQUE ARTISTIQUE 27

PLANÈTE ZÉRO DÉCHET 28

FICHE D'INSCRIPTION 29-30

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Contact : Tél. : 09 61 60 95 61 (nouveau numéro)
E-mail : emmdurove@orange.fr • Facebook/Instagram : emmdurove

Objectif :

Apprentissage des instruments et du chant à travers différentes approches stylistiques : Classique, Jazz, Blues, Rock, chansons, Musiques latines...

CLASSES PROPOSÉES :

- **Classe de Piano :** 6 / 7 ans
- **Classe de Guitare (acoustique)** : 6 / 7 ans
- **Classe de Guitare musiques actuelles** : 6 / 7 ans
- **Classe de Batterie :** 6 / 7 ans
- **Classe de Chant :** 6 / 7 ans
- **Classe de Violon** : 6 / 7 ans

L'école municipale de musique propose des cours enfants et adultes.

Posséder un instrument pour l'apprentissage de celui-ci est obligatoire (une location est envisageable pour la plupart des instruments y compris le piano).

Les cours de l'Ecole de Musique sont ouverts exclusivement aux habitants du Rove.

Ils se pratiquent hebdomadairement sauf pendant les vacances scolaires.

Tous les cours d'instruments et de chant sont pratiqués individuellement et durent 30 minutes.

Ils sont accompagnés d'un cours collectif d'une heure de formation musicale obligatoire **(sauf cours d'adultes).**

Places limitées.

La priorité sera donnée aux enfants.

RENSEIGNEMENTS :

Tous les renseignements sur le fonctionnement de l'Ecole Municipale de Musique vous seront donnés par la Directrice lors des inscriptions qui se dérouleront :

à l'école municipale de musique
Boulevard de la Carrairade (en face de l'église)

Les anciens élèves qui changent d'instrument, les anciens élèves qui s'inscrivent à un second instrument seront considérés comme « nouveaux élèves » pour l'instrument choisi.

INSCRIPTIONS 2021/2022

• LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021
Anciens élèves enfants Classe de Batterie
de 17h00 à 17h30
Anciens élèves enfants Classe de violon
de 17h30 à 18h00
Anciens élèves enfants Classe de chant
de 18h00 à 18h30
Anciens élèves enfants Classe de piano
de 18h30 à 20h00

• MARDI 7 SEPTEMBRE 2021
Anciens élèves enfants
Classe de guitare musiques actuelles
de 16h30 à 17h45
Anciens élèves enfants - Classe de guitare acoustique
de 17h45 à 18h30
Nouveaux élèves enfants - Classe de violon
de 18h30 à 19h00
Nouveaux élèves enfants - Classe de chant
de 19h00 à 20h00

• MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2021
Nouveaux élèves enfants - Classe de piano
de 16h30 à 18h00
Nouveaux élèves enfants - Classe de guitare acoustique
de 18h00 à 19h00
Nouveaux élèves enfants
Classe de guitare musiques actuelles
de 19h00 à 20h00

• VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021
Nouveaux élèves enfants - Classe de batterie
de 19h15 à 20h00

• MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021
Anciens élèves adultes - Tout instrument et chant
de 17H30 à 19H00
Nouveaux élèves adultes - Tout instrument et chant
Selon places disponibles
de 19h00 à 20h00

REPRISE DES COURS
LE LUNDI 20 SEPTEMBRE 2021

COTISATIONS

	Trimestrielles	annuelles
Enfants :		
- Classe d'instrument ou de chant (formation musicale comprise) :	70 €	210 €
Adultes (à partir de 18 ans) :		
- Classe d'instrument ou de chant (uniquement) :	90 €	270 €

Audition de fin d'année, début juin 2022, au théâtre Molière - Marignane.

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE CLASSIQUE ET JAZZ

Salle de danse complexe gymnase
L'Ecole Municipale de Danse propose des cours de danse pour tous niveaux.

NIVEAUX PROPOSÉS :

L'Eveil (4 ans et 5 ans) :

deux cours sont proposés : Eveil 1 (4 ans, moyenne section de maternelle) et Eveil 2 (5 ans, grande section de maternelle). L'Eveil consiste à stimuler les sens, la sensibilité musicale. L'enfant découvrira un certain dynamisme, une intention dans ses gestes et apprendra à évoluer dans l'espace.

L'Initiation (6-8 ans) :

l'élève commence à maîtriser les mouvements, à les assembler pour obtenir un enchaînement. Il est capable de visualiser et de mémoriser.

En Initiation, l'enfant peut pratiquer soit une option seule, soit les deux, à raison d'un cours par semaine dans chaque discipline sans supplément de cotisation s'il décide de faire les deux. Il est fortement conseillé de pratiquer au moins une fois par semaine l'autre technique en complément de l'option principale. Les élèves seront sous contrôle continu et recevront une fiche d'évaluation par semestre.

Cycle 1 et 2 (classique ou jazz) :

à partir du cycle observation, les élèves abordent la technique en profondeur sans oublier tout ce que comporte la pratique de la danse (expression, créativité, rigueur, épanouissement). Il est conseillé de pratiquer l'autre technique au moins une fois par semaine, en complément de l'option principale. D'autre part, les élèves sont sous contrôle continu et recevront une fiche d'évaluation par trimestre. Un examen est organisé tous les deux ans, en présence d'un jury extérieur.

Atelier et Création Chorégraphique (à partir du cycle 1) :

ce cours consiste à développer la créativité et à enrichir sa propre personnalité.

Adultes jazz :

des cours de niveau débutant/ moyen et intermédiaire/ avancé, sont proposés.

Adultes Classique :

Niveau intermédiaire.

COURS DE CLAQUETTES AMÉRICAINES

(NIVEAU DEBUTANT/ MOYEN)

Ce cours est ouvert à tous les élèves adultes et enfants (à partir de 9 ans) inscrits à l'école de danse. La danse à claquettes est l'art de produire des sons rythmiques et musicaux en alliant la beauté des rythmes et celle des mouvements dans l'espace. C'est une danse populaire aux Etats Unis. Joyeuse et plaisante, elle permet de contrôler et coordonner les mouvements du corps tout en développant un sens aiguisé du rythme.

Places limitées à 15 personnes.

Spectacle de fin d'année :

Tous les ans, l'Ecole Municipale de Danse présente son spectacle de fin d'année au Théâtre des Salins (scène Nationale de Martigues)

Une participation aux frais de confection ou de location de costume sera demandée aux élèves par les professeurs.

Des informations ponctuelles sont affichées à l'entrée de la salle de danse.

RENSEIGNEMENTS

Lors des inscriptions, les élèves devront se présenter avec tous les documents demandés (tout dossier incomplet ne sera pas accepté)

Pour les élèves extérieurs (n'habitant pas sur la commune), une demande de dérogation devra être envoyée en mairie à l'attention de monsieur le maire.

NOUVEAUTÉ !

« Cours d'essai avant les inscriptions pour les plus petits »
(Eveil 4/5 ans, Initiations 6/7 ans, Observation 8/9 ans) - MARDI 7 SEPTEMBRE 2021 (à partir de 17h00)
Lieu : Gymnase Blaise Gouiran : (salle de danse 1er étage et salle de gym en face du gymnase)

Option jazz **Sophie Gangloff** (Salle de gym)	**NIVEAUX**	**Option classique** **Sylvie Andréotti** (Salle de danse)	**NIVEAUX**
17h00 – 17h45 (Salle de gym)	**Eveil 1 (4 ans)** Moyenne section maternelle	17h00 – 17h45 (Salle de danse)	**Eveil 2 (5 ans)** Grande section de maternelle
17h45 – 18h30 (Salle de gym)	**Initiation 1 et 2** (6 – 7 ans) CP – CE1	17h45 – 18h30 (Salle de danse)	**Observation 1** (8 – 9ans) CE2 – CM1
18h45 – 19h30 (Salle de gym)	**Observation 1** CE2 – CM1	18h45 – 19h30 (Salle de danse)	**Initiation 1 et 2** (6 – 7 ans) CP – CE1

INSCRIPTIONS AU GYMNASE BLAISE GOUIRAN
- Mercredi 8 septembre 2021 : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
- Jeudi 9 septembre 2021 : de 17h00 à 20h00

REPRISE DES COURS POUR TOUS LES ELEVES LE LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021

COTISATIONS :

Classique ou Jazz :

- Niveau Eveil : 1 cours par semaine

Résidents : 120 € / année - 40 € / trimestre
Extérieurs : 150 € / année - 50 € / trimestre

- Niveau Initiation (1 cours classique et 1 cours de jazz) ou 1 cours dans une seule option au choix

Résidents : 120 € / année - 40 € / trimestre
Extérieurs : 150 € / année - 50 € / trimestre.

- Niveaux Observation / Elémentaire/ Adulte, 1 option Classique ou Jazz

Résidents : 180 € / année - 60 € /trimestre
Extérieurs : 220 € / année - 74 € / trimestre.

- Niveaux Observation/ Elémentaire/ Adulte, 2 options Classique et Jazz

Résidents : 230 € / année - 77 € / trimestre
Extérieurs : 300 € / année - 100 € / trimestre.

PLANNING DES COURS

Option classique

MERCREDI : Salle de danse
10h00 - 11h00 : Initiation 2
11h00 - 12h00 : Initiation 1
13h00 - 13h45 : Eveil 2ème année
14h00 – 15h00 : Observation 1
15h00 – 16h15 : Observation 2/3/4
16h30 – 17h30 : Pointes débutant
17h45 – 19h15 : Elémentaire 3 et 4
19h15 – 19h45 : Atelier chorégraphique

JEUDI : Salle de danse
17h00 – 18h00 : Observation 2
18h00 – 19h00 : Observation 3 et 4
19h00 – 20h15 : Pointes moyen

VENDREDI : Salle de gymnastique
17h00 – 18h00 : Observation 1
18h00 – 19h15 : Elémentaire 3 et 4
19h15 – 20h30 : Adultes moyen

Option jazz

LUNDI : Salle de danse
17H00 - 18H00 : Observation 1
18h00 – 19h15 : Observation 2, 3 et 4
19h15 – 20h15 : Claquettes
20h15 – 21h30 : Adulte débutant/Moyen

MARDI : Salle de danse
17H00- 18h00 : initiation 1 et 2
18h00 – 19h00 : Observation 1
19h00 – 20h15: Elémentaire 4 + Avancé
20h15 – 21h30 : Adultes Intermédiaires

MERCREDI : Salle de gymnastique
13h00 – 13h45 : Eveil 1 (4 ans) :
13h45 – 15h00 : Observation 4
15h00 – 16h00 : Elémentaire 1 et 2

VENDREDI : Salle de danse
17H00- 18H15 : Observation 2 et 3
18h15 – 19h45 : Elémentaire 1 et 2
19h45 – 21h30 : Elémentaire 4 et Avancé (Variation+ Atelier)

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE RENÉ BLANC

Inaugurée en 2017, la médiathèque occupe un bâtiment de 400 m². C'est un lieu dédié à la lecture, à l'information et à la découverte. L'entrée y est libre et gratuite et accessible à tous les publics. Tout a été pensé pour faire de ce bâtiment un lieu de vie convivial et chaleureux, un bel espace lumineux et spacieux pour accueillir petits et grands.

La médiathèque dispose d'un fond de près de 8000 livres, 700 DVD et de 24 abonnements presse. La médiathèque propose aussi des livres sonores et des livres en gros caractères, adaptés aux personnes souffrant d'une déficience visuelle. Ces documents, répartis entre section adulte et jeunesse, augmentent chaque année et permettent d'accéder à une offre culturelle diverse et variée.

La médiathèque met à la disposition du public un espace multimédia, avec 2 postes connectés à Internet et équipés des outils de traitement de texte, de bureautique, de casque d'écoute et offre la possibilité d'enregistrer vos documents sur votre clé USB.

La médiathèque propose également un accès Wi-Fi pour naviguer gratuitement sur votre propre matériel.

Vous cherchez un document en particulier ?
Vous pouvez consulter notre catalogue en ligne sur **www.mediathequelerove.fr**

Vous ne trouvez pas le livre que vous cherchez ? Un cahier de suggestion vous permet de partager vos idées aux bibliothécaires.

Le document que vous souhaitez est déjà emprunté ? Pas de problème, vous avez la possibilité de le réserver sur place à la médiathèque ou via votre compte lecteur. Il sera mis de côté pour vous. Lorsque le document sera disponible, vous serez prévenu par e-mail, ou par téléphone si vous n'avez pas d'accès Internet.

Pendant le confinement, un service « drive » de commande/retrait sur place a fait son apparition. Ce nouveau service est toujours maintenu pour les personnes qui en font la demande. Vous commandez vos documents, les bibliothécaires vous préparent votre commande et vous récupérez votre sac lors de votre rendez-vous.

Afin de faire vivre les collections et d'animer la médiathèque, des sélections thématiques de documents sont fréquemment proposées : nouveauté, thème, coup de coeur, etc. Il y a toujours de nouveaux documents à découvrir ou à (re)découvrir sur les tables de présentation que renouvellent régulièrement les bibliothécaires.

Lieu de découverte, d'échange, la médiathèque propose tout au long de l'année des rendez-vous dans et hors les murs au travers de nombreuses manifestations culturelles. Rencontres, conférences, projections, lectures, ateliers, il y en a pour tous les goûts et s'adressent à toutes les tranches d'âges, de la petite enfance à l'âge adulte.

L'équipe de bibliothécaires est là pour vous accueillir, vous accompagner dans vos recherches et échanger avec vous des dernières nouveautés et autre coup de cœur.

Modalités d'inscription

L'adhésion à la médiathèque est gratuite et réservée aux habitants de la commune. Votre carte d'adhérent est valable un an. Elle est renouvelée sur présentation d'un justificatif de domicile. Elle est individuelle et obligatoire pour tout emprunt.

Pour s'inscrire à la médiathèque, l'usager doit :

- présenter une pièce d'identité en cours de validité et le livret de famille pour les mineurs ;
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ;
- remplir le formulaire de demande d'inscription + autorisation parentale pour les mineurs.

Les documents nécessaires à l'inscription peuvent être envoyés par e-mail en amont : **mediatheque@lerove.fr**

L'inscription se fait à la médiathèque lors des jours d'ouverture, elle est active le jour même si le dossier est complet.

Modalités de prêt

Peuvent être empruntés pour une durée de 35 jours :
- 5 livres ;
- 2 revues ;
- 2 DVD.

Tous les documents peuvent être prolongés, s'ils sont libres de toute réservation et hors nouveauté.

Horaires d'ouverture

Mardi : 14h30 - 19h
Mercredi : 9h30 - 12h et 14h30 - 18h
Vendredi : 14h30 - 18h
Samedi : 9h30 - 12h

Renseignements et inscriptions

Médiathèque municipale René Blanc
36, rue Jacques Duclos
13740 Le Rove
09.67.54.74.81
Courriel : mediatheque@le-rove.fr

Médiathèque municipale René Blanc

ATELIER D'ARTS ENFANTS ADULTES MUNICIPAL

Centre Culturel Nelson Mandela

ATELIER ENFANTS

De 6 à 12 ans

Mercredi après-midi (sauf pendant vacances scolaires)

1ère séance : 14h à 15h

2ème séance : 15h15 à 16h15

Médias utilisés : argile, fusain, papier, carton, gouache, encre colorée ou encre de chine, pastel, etc.

Cotisation : 60 €/an

Reprise des cours pour les enfants :
mercredi 29 septembre 2021

ATELIER ADULTES

Le jeudi de 14h à 16h30 : initiation pastel, aquarelle, fusain, encre, dessin, sanguine, colorimétrie, etc.

Le vendredi de 14h à 16h30 et de 21h à 23h30 : initiation à la peinture à l'huile.

+ sorties au musée

Cotisation : 130 €/an

Reprise des cours pour les adultes :
jeudi 23 septembre 2021

Inscriptions en Mairie.

Exposition des œuvres réalisées pendant l'année lors des Journées de la Culture (2e quinzaine de juin).

MULTI-ACTIVITÉS SPORTIVES

POUR LES 3 À 12 ANS

RENSEIGNEMENTS

En Mairie : 4 rue Jacques Duclos
aux heures d'ouverture du secrétariat
04 91 46 80 00 / gymnase5@wanadoo.fr

Les inscriptions pourront s'effectuer en mairie
à partir du lundi 30 août 2021

Les activités débuteront à partir du mercredi 15 septembre 2021 pour les personnes ayant entièrement satisfait aux modalités d'inscriptions décrites dans la fiche d'inscription jointe à la fin du bulletin.

Elles se termineront en juin 2022, après la Soirée des Sports (première quinzaine de juin).

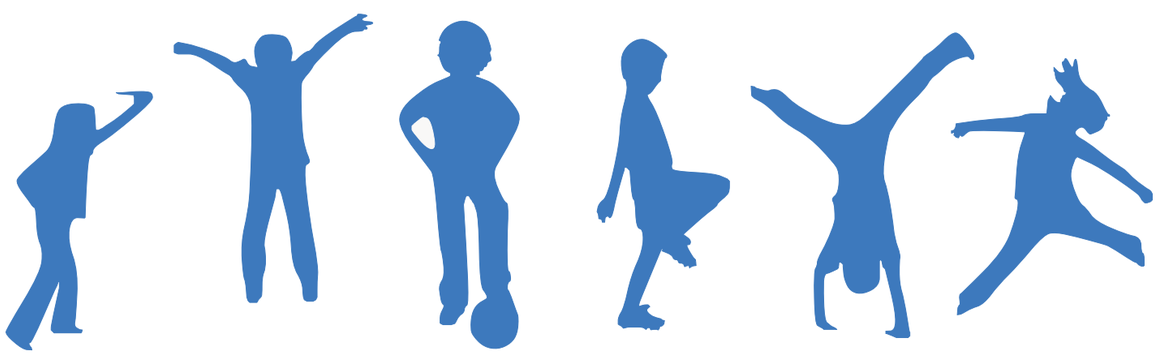

BABY SPORTS

3-4 ans salle d'arts martiaux

Les objectifs :

Stimuler les capacités motrices du jeune enfant : habileté motrice, coordination, autonomie gestuelle.

Horaires :

Mercredi : de 10h30 à 11h30 et de 15h30 à 16h30.

Nombre de places limité (groupes max de 15 enfants)

Cotisation : Résident : 85 €/an
Extérieur : 106 €/an

MULTI-ACTIVITÉS

5 à 8 ans gymnase municipal

Les objectifs :

Pour les enfants n'ayant pas encore choisi leur sport, la multi-activités leur permettra de découvrir et de s'initier à tous les sports individuels ou d'équipe, de ballons, de raquettes ou d'opposition.

Horaires :

Mercredi : de 13h30 à 14h30 et de 14h30 à 15h30.

Nombre de places limité (groupes max de 15 enfants)

Cotisation : Résident : 95€/an
Extérieur : 118€/an

MULTI-SPORTS

9 à 12 ans gymnase municipal

Les objectifs :

Pratiquer des activités sportives de précision et de concentration.

Développer un sens collectif mettant en jeu des équipes de joueurs.

Horaires :

Mercredi : de 13h30 à 14h30 et de 14h30 à 15h30.

Nombre de places limité (groupes max de 15 enfants)

Cotisation : Résident : 90€/an
Extérieur : 112€/an

BADMINTON

Gymnase Municipal

Le badminton est un sport de raquette, activité duelle qui se joue sur un terrain relativement réduit et qui consiste à envoyer un volant (4 à 5 grammes) dans le camp adverse, par -dessus un filet, sans que l'adversaire puisse le renvoyer.

Sport à la fois très ludique, très dynamique et complet, le badminton peut satisfaire ceux qui ne recherchent qu'un loisir en même temps qu'un moyen de se dépenser.

Lors des séances, les équipes sont formées en mêlant des joueurs débutants avec des joueurs confirmés. Le tout dans un esprit de convivialité.

Pour les personnes qui aiment la compétition, participation possible aux rencontres inter clubs FSGT.

Tous les lundis de 20h30 à 22h00 et les mercredis de 20h00 à 22h00 au Gymnase Municipal

A partir de 18 ans.

Cotisation : 45€/an.

Reprise de l'activité le lundi 13 septembre 2021.

TENNIS MUNICIPAUX

complexe Sportif « Blaise Gouiran » : 2 courts + mur

Tennis adultes / 2 options :

- Abonnement annuel
- Cours collectif

Tennis enfants / 2 options :

- Abonnement annuel
- Ecole de tennis enfants

Abonnement :

- A l'année du 1/09/21 au 31/08/22.

TENNIS ADULTES

- Cours Collectifs adultes :
30 séances d'1 heure (10 par trimestre).

Hors vacances scolaires en collectif de 4 élèves minimum, 6 maximum (les cours adultes ne pourront être organisés qu'avec un minimum de 4 adultes inscrits).

Horaires :

Jeudi de 18h à 19h : ados + femmes + 18 ans

Jeudi de 19h à 20h : hommes

TENNIS ENFANTS

Initiation et perfectionnement par groupe de niveau de 4 à 8 élèves.

Mardi : 17h à 19h

Jeudi : 17h à 18h

D'autres créneaux pourront être ouverts en fonction de la demande.

COTISATIONS

Service des sports Mairie du Rove - Gymnase Municipal

Options de cotisations :

- abonné à l'année : acquitte une cotisation pour 1 an allant du 1er septembre au 31 août de l'année qui suit.
- moins de 18 ans : tarif enfant
- + de 18 ans : tarif adulte

La cotisation donne accès aux courts et au boîtier d'éclairage. Les clefs achetées par l'abonné sont strictement personnelles, ne peuvent être prêtées ou cédées.

La perte ou le vol d'une clef doit immédiatement être signalé en mairie, son éventuel remplacement est à la charge de son propriétaire.

Si l'abonnement n'est pas renouvelé à période échue ces clés ne doivent plus être utilisées par les propriétaires ou des tiers.

Les abonnés bénéficient d'une priorité de réservation d'occupation d'une heure de court 48 heures à l'avance.

Invités : l'abonné dispose de 5 invitations gratuites : 1 invitation = 1 personne pour 1 heure de jeu avec l'abonné.

École Municipale de tennis : des cours collectifs encadrés par un professeur diplômé sont organisés pour un groupe de 4 à 8 élèves.

A partir de 11 ans les élèves de l'école de tennis peuvent accéder à l'utilisation autonome des courts en respectant strictement le règlement intérieur destiné aux usagers, ils doivent jouer avec leurs camarades de l'école de tennis ou des adhérents abonnés ou locataires. Ils n'ont pas le droit d'inviter les non cotisants, en cas d'infraction leur droit d'accès leur sera retiré.

Stages de tennis :

Des stages pourront être organisés pendant les vacances scolaires.

Les cours collectifs par niveau sont donnés exclusivement par des moniteurs diplômés d'état recrutés par la municipalité.

RÉSERVATIONS

Elles se font sur les courts sur le semainier affiché à cet effet.

Le réservataire doit obligatoirement citer ou inscrire son partenaire de jeu et n'est autorisé à réserver qu'une heure.

(L'heure achevée ils peuvent poursuivre le jeu si aucun « ayant droit » ne revendique à son tour le droit d'occuper le court).

Occupation des courts :

Les occupants doivent afficher leur carte d'abonné, éventuellement le titre de location horaire ou la carte d'invitation.

Un joueur ayant oublié d'afficher le justificatif ci-dessus alors qu'il occupe le court, pourra être exclu par un nouvel arrivant abonné.

Le mur d'entraînement pourra être utilisé pour échauffement dans l'heure qui précède la réservation des courts, les joueurs gèreront ensemble cet espace.

En cas de revendication d'un court par plusieurs personnes abonnées, ceux qui viennent de jouer 1 heure au moins en tant que simple occupant doivent céder la place aux autres.

Seuls les professeurs et éducateurs, recrutés par la municipalité, seront autorisés à donner des leçons de tennis (leurs noms, diplômes et tarifs, horaires, seront communiqués aux adhérents).

L'école municipale de tennis peut utiliser prioritairement l'installation, les créneaux horaires réservés à cet effet sont affichés au panneau de réservations des courts.

Utilisation des courts :

L'équipement est utilisable tous les jours de 8h à 22h. Les courts de tennis sont strictement réservés à ce sport. Toute personne prise sur le fait d'employer les courts pour tout autre usage, sera tenue pour responsable des dégâts occasionnés et sera immédiatement radiée.

Il est formellement interdit d'amener sur les courts des bouteilles en verre ou des objets risquant d'occasionner des blessures. En quittant le court, l'abonné devra fermer la porte d'accès à clef.

Tenue :

Tenue décente. Chaussures de tennis obligatoires sans lesquelles il est formellement interdit de pénétrer sur les courts.

COTISATIONS

FORMULE	TARIF 2021-2022	
	- de 18 ans	18 ans et +
Abonnement 12 mois du 01.09 au 31.08	100€	130€
Cours		140€
Cours + abonnement		220€
Ecole tennis enfants	135€	

LOISIRS - JEUNESSE

Centre Municipal d'Animations Sportives et de Loisirs

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL POUR LES 4/12 ANS

« PETITES » VACANCES SCOLAIRES février / Pâques / Toussaint / GRANDES VACANCES D'ÉTÉ.

L'accueil de loisirs municipal (ou centre aéré) fonctionne durant les vacances scolaires (sauf Noël).

Il accueille les enfants de 4 à 12 ans et propose un large choix d'activés sur place ainsi que des sorties.

Pour les petites vacances (Février, Pâques, Toussaint) le centre se déroule au gymnase municipal « Blaise Gouiran » et pour les grandes vacances d'été au groupe scolaire « François BESSOU ».

Horaires : du lundi au vendredi de 8h15 à 17h.

Les enfants sont répartis par groupe selon leur âge : groupe de 8 pour les 4/6 ans et groupe de 10 à 12 pour les plus de 6 ans. L'animation et l'encadrement sont assurés par des animateurs diplômés et compétents.

Les services cantine et entretien sont assurés par le personnel municipal. Les dossiers d'inscriptions sont à retirer en mairie.

Plus d'infos en mairie au 04 91 46 80 00.

JOURNÉE UCPA

JOURNÉE GRATUITE EN FAMILLE AU CENTRE UCPA

Pour une année supplémentaire, la municipalité du Rove et le Centre Ucpa de Niolon organiseront à l'attention des familles du Rove une journée de découverte d'activités de plein air : plongée, kayak, paddle, randonnée palmée, voilier, mur d'escalade, kart à pédales et tir à l'arc (liste non contractuelle).

Cette journée est gratuite et s'adresse aux habitants de la commune du Rove.

Inscription obligatoire en mairie (attention, places limitées).

Cette journée est prévue en général le dernier dimanche de juin 2022 au centre UCPA de Niolon de 8h30 à 17h00. Les participants devront apporter leur déjeuner (pique-nique sous les pins).

Plus d'infos mairie 04 91 46 80 00.

En cas de mauvaises conditions climatiques, les organisateurs se réservent le droit d'annuler en dernière minute des activités ou la journée.

Cette année, compte tenu de la crise sanitaire cette journée peut se dérouler en septembre ou octobre 2021.

FORMATION BAFA

Les services municipaux accompagnent les habitants du Rove dans leurs démarches d'inscriptions à la formation BAFA et offre aussi la possibilité d'une formation gratuite.

Cette année la commune a décidé en partenariat avec la FSGT, de proposer aux jeunes du Rove, une formation gratuite du BAFA (sous certaines conditions).

LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (BAFA) est un diplôme permettant d'exercer, dans ces centres d'accueils, des fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents, ceci à titre non professionnel et de façon occasionnelle.

Conditions d'accès :

Le candidat doit avoir 17 ans révolus, sans possibilité de dérogation.

Les étapes de la formation :

Session de formation générale (8 jours). Stage pratique (14 jours)
Session d'approfondissement ou de qualification (6 ou 8 jours).

La session de qualification a pour but d'obtenir des prérogatives d'exercice dans un domaine spécialisé (ex : voile, canoë-kayak, loisirs motorisés).

Délai de formation:

La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois, sous peine de perdre le bénéfice des éléments déjà acquis.

Lycéens et étudiants boursiers, jeunes dont les parents ne sont pas imposables, demandeurs d'emploi non indemnisés ainsi que d'autres publics éligibles peuvent obtenir l'aide financière de la DDJSS, CAF…

Pour tous renseignements complémentaires, constitution de dossier, inscriptions aux sessions et stages, s'adresser à la mairie 04 91 46 80 00.

Formation aux métiers du sport :

Le service Municipal de Loisir-Jeunesse permet aussi d'effectuer des stages pratiques entrant dans le cursus de formation aux métiers du sport.

EXTRAIT RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

- Le personnel municipal a pour mission de faire respecter les éléments du règlement intérieur déposés en mairie et affichés sur les panneaux municipaux prévus à cet effet.
- La municipalité ne peut être tenue responsable d'éventuels accidents, vols, ou détérioration d'objets personnels risquant de survenir sur l'ensemble des bâtiments communaux.
- Tout utilisateur de l'équipement tennis reconnaît avoir pris connaissance et approuvé les éléments décrits dans le présent bulletin.

La période d'activité s'étend en général de début septembre à fin juin sauf pour l'abonnement tennis qui couvre une année pleine du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Les adhérents du Centre Municipal doivent satisfaire aux modalités d'inscriptions décrites en annexe et fournir les pièces obligatoires demandées avant d'être autorisés à accéder à la pratique de leur choix.

Cotisations :

Comme indiqué sur le site Lerove.fr le paiement des cotisations est possible en ligne dès réception d'une facture consécutive à une inscription en mairie.

L'abonnement tennis donne accès aux courts en respectant le règlement spécifique tennis ci-dessus décrit.

Les adhérents fréquentant les activités loisirs-Jeunesse doivent avoir un comportement correct et respecter les animateurs et éducateurs qui les encadrent. L'indiscipline, la violence, l'incorrection pourront entraîner la suspension temporaire ou définitive de l'activité sans remboursement.

Dispositions générales

Afin de garantir la sécurité, l'hygiène, le respect des équipements municipaux, l'accès aux installations est strictement réservé sous la responsabilité des professeurs aux adhérents régulièrement inscrits.

- Les professeurs ne pourront accepter dans les locaux, vestiaires ou salles d'exercices la présence d'enfants des pratiquants.
- Ils exigeront le port de chaussures propres à l'activité pratiquée.
- Les parents ou accompagnateurs ne devront accéder aux salles pendant l'activité des enfants sauf évènements exceptionnels tels que portes ouvertes, remise de grade ou de ceintures.
- La consommation de nourriture et boissons est strictement interdite dans ces salles.

THÉÂTRE AU ROVE

Siège social : Mairie

Présidente : Monique GALLI
Professeur : Béatrice PISCIOTTA
Tél : 06 10 54 08 17

Nous allons enfin reprendre notre activité pour la 11e année.

Notre association regroupe des adultes de tout âge et nous nous réunissons une fois par semaine pour produire un spectacle lors de la journée de la Culture, sur l'esplanade de la salle des fêtes. Le public pourra ainsi apprécier le travail de nos acteurs amateurs.

Nous vous attendrons nombreuses et nombreux pour assister à la représentation théâtrale, fruit de notre travail.

Le soir des répétitions sera déterminé en commun lors de l'Assemblée Générale de l'Association.

LA CABRO D'OR

Parce que Le Rove possède une tradition pastorale millénaire

La Cabro d'Or, créée en 2004, est une association à la fois culturelle et historique, qui a pour objectif de regrouper dans la convivialité les amis, les défenseurs et les promoteurs de la chèvre du Rove, de l'environnement et de la culture pastorale de ce village. Spécifiquement rovenaine, elle est ouverte à tous. Depuis 18 ans, elle organise régulièrement (enfin, lorsque le contexte sanitaire le permet !) des manifestations gratuites, prend des initiatives et mène des actions afin de faire mieux connaître cette race de caprins, son écosystème, son terroir et son histoire. Elle a participé aux combats de défense de l'authenticité de la race et de ses produits, en particulier la brousse du Rove (AOC, IGP, boucles...). L'attribution de l'AOC en 2018 et de l'IGP en 2020 à la brousse du Rove concrétise un de ces combats emblématiques. Outre la chèvre, le pastoralisme, le terroir rovenain, la convivialité, la promotion de la culture dans tous les domaines (littéraires, artistiques, musicaux, historiques...) constituent les dénominateurs communs de ces activités.

La Cabro d'Or attire des personnalités très diverses (bergers, cinéastes, musiciens, journalistes d'investigation, scientifiques, chercheurs, explorateurs, conteurs, écrivains, historiens, artistes, ...) qui viennent rencontrer les Rovenains et débattre avec eux lors de moments rares. Les repas des bergers, organisés en colline à la fin avril (réservés aux membres) ont attiré les plus grands chefs de la région. Ainsi Jean-Marc Banzo en 2005 (Le Clos de la Violette, à Aix), Dominique Frérard en 2006 et 2018 (Les Trois Forts, au Sofitel Vieux-Port), Gérald Passedat en 2007 (le Petit Nice), Lionel Levy en 2008 (Une table au sud), Guillaume Sourieu en 2009 (L'Epuisette), Christian Ernst en 2010 (Le Moment), Christian Buffa en 2011 (Le Miramar), Michel Béjeannin en 2012 (Restaurant du CAM), Emmanuel Perrodin en 2013 (Le Relais 50), Jean-André Charial en 2014 (L'Oustau de Baumanière), Gérard Boscher en 2015, Gérald Guilly en 2016 (Le Rabelais, à Saint-Chamas), Fabien Morreale en 2017 (Le Garage, à Martigues) et Matthieu Roche en 2019 (L'Ouréa à Marseille) sont venus préparer les brousses du Rove à leur façon et partager une journée avec nos membres, à deux pas du troupeau d'André Gouiran.

Malheureusement les contraintes sanitaires nous ont amenés à annuler les animations prévues depuis un an et demi et le doute persiste pour les mois à venir. Nous avons cependant tenu à organiser le 1er juillet dernier une rencontre littéraire avec trois auteurs, Robert "Rock" rossi, chanteur emblématique du groupe Quartiers Nord pour son roman *"la Californie"*, Pierre Dharréville, député des Bouches-du-Rhône pour son roman *"l'Enlumineur"*, Maurice Gouiran pour son 31e polar *"la Peur Bleue"*.

LOUIS BÉRARD

Présidente : Marie France ZAMBELLI
Trésorier : Louis CHESI

5, rue du 23 août 1944 - Salle Louis Bérard - 13740 LE ROVE - Tél. : 04 91 46 96 96

YOGA

Les cours se déroulent chaque jeudi de 18h30 à 19h 45, salle Louis Bérard

Contact : Maguy - 06 64 74 26 28

QI CONG

Maitrise du souffle et art du geste conscient

Le QI CONG est une pratique pour tous sans condition d'âge, ni de souplesse, il s'agit de réaliser des postures et des enchainements, sans forcer en associant la pensée et le souffle.

Les cours sont dispensés dans la salle Louis BERARD

Contact : Isabelle - 06 25 57 83 82

Lundi : 18h30 à 19h30

SCRABBLE

Les joueurs se retrouvent tous les lundis après-midi à partir de 14 heures ainsi que le vendredi à 14 heures.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Tout au long de l'année, différentes rencontres permettent de se retrouver lors de manifestations culturelles qui remportent un grand succès auprès de nos adhérents, telles que :

- Conférences
- Repas conviviaux suivis d'un loto familial
- Participation avec la mairie au concert en faveur de l'association RETINA

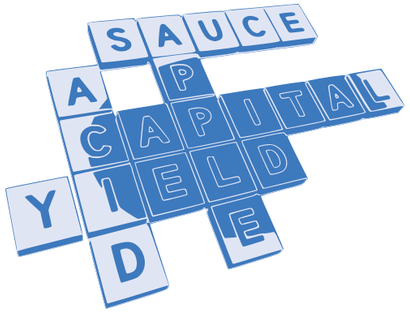

LE CHANT DES COLLINES

Votre Association des amoureux du Chant et de la Musique, en hibernation forcée depuis plus d'un an, reprend ses répétitions.

Vous aimez chanter et vous souhaitez vous perfectionner, nous vous accueillons à la chorale « Le Chant des Collines ».

Vous y apprendrez la technique de respiration, la projection de la voix et la gestion du trac.

La connaissance de la musique est un « plus », mais pas obligatoire.

Vous prendrez du plaisir à chanter un programme varié, à vous libérer et vous détendre par le chant, sous la direction d'une chanteuse lyrique professionnelle, Sylvie Lesthiévent.

Avec toutes les précautions d'usage dues à la pandémie, nous vous convions à une répétition et prise de contact, le lundi 13 septembre à 19h30, salle des conférences, au gymnase.

Pour tous renseignements, contactez Alain Verneret 06 36 98 11 78 ou Sylvie Lesthiévent 06 24 54 30 71.

MAIRIE DU ROVE

4 rue Jacques Duclos 13740
Téléphone : 04 91 46 80 00 - Fax : 04 91 46 98 52
E-mail : gymnase5@wanadoo.fr (service des sports)

BÂTIMENTS MUNICIPAUX
culturels, sportifs et de loisirs

1 Centre Culturel « Nelson LA »

Boulevard de la Carrairade
(en face de l'église)

- **Ecole Municipale de Musique**
  emmdurove@orange.fr
  ☎ 04 91 09 95 61
- **Atelier d'arts**

2 Médiathèque Municipale « René BLANC »

36, rue Jacques Duclos

☎ 09 67 54 74 81
mediatheque@le-rove.fr

3 Stade Municipal de Football

Rue Adrien Isnardon

☎ 04 91 09 92 25

4 Boulodrome Municipal Couvert « Gaby GIARETTI »

Impasse du Jeu de Boules

5 Salle des Fêtes « Eugène LANTERI »

7, boulevard de la Carrairade

6 Complexe Sportif « Blaise GOUIRAN »

Rue du stade

OUVERTURE :
01/06 au 30/09 : 7h00 à 22h00
01/10 au 31/05 : 8h30 à 22h00

- **Gymnase**
- **Salle d'Arts Martiaux**
- **Salles de danse et de gymnastique**
- **Parcours santé :** 12 ateliers, qui peuvent vous aider à parfaire votre forme physique, sont à votre disposition en libre accès aux heures d'ouverture du complexe.
- **Jeux de plein air enfants :** réservés aux enfants de 3 à 12 ans ; l'accès aux jeux est placé sous l'entière responsabilité des parents.
- **2 courts de tennis et mur.**

L'accès des lieux municipaux est interdit en dehors des heures d'ouverture affichées.
L'utilisation de ces lieux dans les créneaux horaires autorisés est sous la responsabilité des signataires de la convention.

LE CLUB PHOTO DU ROVE

Tel : 07 81 78 06 84
Président : Jean-Pierre PERETTI

Le Club Photo du Rove (Association 1901, JO du 25 Juin 2016) a pour but de promouvoir et enrichir les activités photographiques locales, de permettre aux photographes de se rencontrer en vue d'échanges artistiques et techniques, de perfectionner leur pratique photographique, de faire découvrir les techniques photographiques aux nouveaux photographes, de participer aux manifestations culturelles de la commune.

L'exercice qui débutera en septembre 2021 sera le sixième ; comme les précédents, il reposera sur les échanges techniques et esthétiques, l'apprentissage ou la révision des principes de la photographie appliqués à nos besoins ; comme chaque année nous organiserons des sorties, à thème ou improvisées ; nous verrons peut-être enfin la concrétisation du projet de découverte de la photographie argentique. Ces idées ne sont que les bases de notre activité, laquelle a vocation à évoluer en fonction des demandes, des besoins et des envies de notre groupe.

Que vous soyez photographe accompli ou débutant absolu, joignez-vous à nous. Chacun, par ses questions, ses réponses ou ses avis, pourra apporter sa contribution à notre activité. Pour notre part, nous souhaitons que ces échanges soient orientés vers une pratique gratifiante de la photographie, basée sur l'intention esthétique et reposant sur une technique que nous maîtriserons progressivement au rythme de chacun.

Une réunion d'information se tiendra le mardi 7 septembre 2021 de 20h à 22h à la salle de conférences du Complexe sportif Blaise GOUIRAN, Rue du stade au Rove. Lors de cette première réunion, nous établirons le calendrier de notre exercice 2021/2022 ; le montant de la cotisation est proposé à 10 €.

ASSOCIATION ROVE KARATÉ

Présidente : Odile PIERINI
Site internet : www.lerove-karate.fr
Facebook : Rove Karaté

Salle d'Arts Martiaux Gymnase Municipal
Professeur : Jacky HOELLERER – (DEJEP) 4e Dan
Assistant : Anthony BATTAGLIA - (BEESAPT) 2e Dan

LE KARATÉ DO : la technique pour ceux qui l'affectionnent et la compétition pour les autres.

LE KARATÉ ENFANTS : pour canaliser et pour l'épanouissement des jeunes.

LE KARATÉ DÉTENTE : vu sous la forme gymnique entretien du corps et de l'esprit qui entraîne détente, relaxation, bien-être, méditation.

LE KARATÉ VÉTÉRAN : s'adressant à une population d'adeptes de 40 ans et plus, désireux de s'entraîner en fonction de leurs moyens physiques.

LE KARATÉ SELF DEFENSE : qui met l'accent sur le côté pratique de notre discipline appliqué aux dangers du quotidien.

TRAINING / CROSS FIT : pour les pratiquants soucieux d'améliorer la mobilité articulaire et le renforcement musculaire.

4-6 ans	Lundi, mercredi et vendredi	17h à 18h
8-12 ans	Lundi, mercredi et vendredi	18h à 19h
Ados - adultes	Lundi et vendredi	19h à 20h30
Ados - adultes	Mercredi : training Cross Fit	19h30 à 21h

Cotisation annuelle :

- Enfants 4/6 ans : 165 € + licence FFK
- Enfants 7/17 ans : 165 € + licence FFK
- Karaté Adultes + training : 215 € + licence FFK
- training Cross Fit uniquement le mercredi : 150 €
- Karaté compétition le mercredi : 140 € + licence FFK.
- Tarif famille : 50 % sur le 3e inscrit

Portes ouvertes : du 6 au 10 septembre de 17h à 19h30

Renseignements et inscriptions au gymnase municipal « Blaise GOUIRAN » à partir du lundi 23 août 2021 de 17h00 à 19h30.

Début des cours le lundi 6 septembre 2021

THOMAS PIERINI

Le jeune Rovenain, Thomas Pierini (15 ans), qui a fait toutes ses classes à la section Karaté du Rove (depuis l'âge de 4 ans) est devenu le 10 juillet dernier à Paris CHAMPION DE FRANCE de sa catégorie (- 70 kg) avec son club ROVE KARATE.

Il s'agit d'un titre exceptionnel qui vient couronner une année qui l'est tout autant puisque il a été 1er à l'Open ADIDAS et a obtenu sa ceinture noire.

«Le sacre de Thomas fait honneur au village, à son club formateur, à ses dirigeants et à ses entraineurs Jacky Hoellerer et Anthony Battaglia. Je tiens à chaleureusement féliciter Thomas ainsi que ses entraîneurs, sa famille et le club, dirigeants et pratiquants. Avec ce titre, Thomas est un exemple pour la jeunesse et les Rovenaines et les Rovenains qui s'impliquent au sein de notre village dans la pratique sportive et culturelle dès le plus jeune âge. Qu'elle soit municipale ou associative, comme ici l'association Rove Karaté présidée par Odile Pierini, la municipalité y apporte tout son soutien.

Je suis très fier et satisfait quand nous voyons de tels résultats. Nous pouvons tous l'être.» a réagit le maire de la commune, Georges Rosso.

Après son titre national, Thomas Pierini vient d'être sélectionné en équipe de France et doit préparer les Championnats d'Europe.

ASSOCIATION ROVE GYM

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Professeur: Jacky HOELLERER (DEJEP)
Professeur: Bernard DORNBUSH (BE)

SALLE DE GYM, SALLE DE DANSE ET DOJO
les éducateurs sportifs qui sont à votre écoute, par de multiples contenus s'emploieront à satisfaire vos besoins de pratique sur les créneaux ci-dessous :

LUNDI	9H à 9H45 9H45 à 10H30 18H à 19H	Gym Souplesse Gym	Dojo Dojo Salle de gym
MARDI	18H à 19H 19H à 20H	Gym Cardio Training	Salle de gym Salle de gym
MERCREDI	9H à 9H45 9H45 à 10H30 19H à 20H30	Gym Souplesse Training CrossFit	Salle de gym Salle de gym Dojo
JEUDI	18H30 à 19H15 19H15 à 20H	Gym Cardio	Salle de gym Salle de gym
VENDREDI	9H à 9H45 9H45 à 10H30	Pilates Souplesse	Dojo Dojo
SAMEDI	9H à 10H	Gym	Salle de gym

Les inscriptions se feront au gymnase « Blaise Gouiran » les lundis et mercredis à partir du 24 août 2021 de 17h30 à 19h30.
Cotisation : 200 €

Pièces à fournir :

- Certificat médical de moins de 3 mois (pour les nouveaux).
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- Photo d'identité (pour la carte du club).
- Attestation d'assurance responsabilité civile.

Reprise des cours le 6 septembre 2021.

LE ROVE JUDO

Facebook : le rove judo

Professeur : Olivier ARNAUD, brevet d'état 1er degré, ceinture noire 2e Dan

C'est reparti pour une nouvelle saison pleine d'espoir.

Le judo est reconnu pour ses valeurs de courage et de respect, c'est pour cela qu'il convient à tous les enfants. Il permet le développement personnel et améliore l'équilibre, la souplesse et la coordination à tout âge. Le Rove Judo vous propose différentes options suivant votre âge, niveau ou votre envie. Enfant, adolescent, adulte, débutant ou confirmé, chacun y trouvera sa place.

La section Fitjudo est basée sur l'entrainement judo qui permet de faire travailler l'ensemble de votre corps, sans kimono ni chute.

Tout cela dans un esprit familial et sportif, ouvert à tous les niveaux physiques.

Tarif :

- 170 € pour les moins de 12 ans (licences FFJDA 40 € comprise)
- 190 € pour les plus de 12 ans (licences FFJDA 40 € et FIT judo compris)
- 150 € Fit judo (licences FFJDA 40 € comprise)
- Tarif famille : 50 % sur le 3e inscrit

Suivez-nous sur notre page Facebook : LE ROVE JUDO

	JUDO					FIT JUDO
	4/5 ans (maternelle)	6/7 ans (CP/CE1)	8/9 ans (CE2/CM1)	10/11/12 ans (CM2/6°/5°)	Ados/adultes	Ados/adultes
MARDI		17h à 18h	18h à 19h	19h à 20h	20h à 21h30	
MERCREDI	17h30 à 18h30					18h30 à 19h30
JEUDI		17h à 18h	18h à 19h	19h à 20h	20h à 21h30	
SAMEDI	10h à 11h					11h à 12h

ASSOCIATION GYMNIQUE « BODY FORM »

Professeur : Béatrice CIBELLA, diplômée d'état

Contact : 06 09 88 52 38

Elle vous propose des cours de gymnastique tonique, traditionnelle, contrôlée (pour les personnes ayant des problèmes de dos ou autres).

Cette pratique permet de conserver et d'améliorer la mobilité des articulations, le renforcement musculaire et la souplesse.

Les cours sont ouverts à tout public, il n'y a pas de limite d'âge.

Horaires :

LUNDI	9h à 10h	gymnastique traditionnelle
	10h à 11h	gym contrôlée
MARDI	9h à 10h	stretching/relaxation
JEUDI	9h à 10h	gym contrôlée
	10h à 11h	pilates ou gymnastique traditionnelle

Inscriptions :

- 1 certificat médical de non contre-indication
- 1 attestation d'assurance de responsabilité civile

Cotisation trimestrielle : 70 € (dont 5 € d'assurance compris) le 1er trimestre

55 € le 2e trimestre et 55 € le 3ème trimestre

Possibilité de payer au cours ou carnet de 10 tickets 50 €.

Première semaine gratuite.

Le contenu des cours peut varier en fonction de la demande et de l'aptitude des adhérents (streching, pilates, gym, step, lia...).

Début des cours le lundi 13 septembre 2021.

OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL

Stade Municipal du Rove - Rue Adrien Isnardon - 13740 LE ROVE

Président : Rouzault Christian 06 88 82 80 13
Vice Président : Casaburi Fonfon 06 22 72 58 52
Secrétariat : Carine Cabane 06 88 21 17 06
Contact sportif : Christophe 06 16 27 39 37 - Fayçal 06 51 61 78 68

Saison 2021/2022 :

Toutes nos équipes évoluent sur pelouse synthétique du stade Municipal et du terrain annexe de foot à 8.

Les filles aussi sont concernées par le football, elles peuvent participer en mixité de U6 jusqu'en U15 (Création cette saison d'une section pré débutantes : Nées en 2013, 2012, 2011).

Les places étant limitées et plusieurs sections déjà complètes, veuillez prendre contact pour toute inscription au 06 16 27 39 37.

Responsable Technique Général : Mansour Fayçal

École de Foot (nés en 2017) :
Responsable : Fonfon Casaburi
Mercredi de 10H à 11H30 (reprise le 15/09)

U6/U7 (nés en 2016/2015) :
Responsables : Corrias Lucien, Lubin Thierry, Rouzault Christophe
Mercredi de 13H30 à 15H (reprise le 08/09)

U8/U9 (nés en 2014/2013) :
Responsables : Quoy Martial, Yagoub Driss, Rouzault Christophe
Mercredi de 13H30 à 15H (reprise le 01/09)

U10/U11 (nés en 2012/2011) :
Responsables : Hamadi Khalil, Lubin Thierry, Yagoub Karim, Pireddu Philippe, Marziano Florian, Kamardin Elhad

U10/U11 Filles (nées de 2013 à 2010) :
Responsable : Atsin Eric

U12 / U13 (nés en 2010/2009) :
Responsables : Lopez Nicolas, Dekhil Yanis, Jouini Nassim, Banos Bruno

U14 (nés en 2008)
Responsables : Ledy David, Maillet Thierry

U15 (nés en 2007)
Responsable : Hadjal Yahia

U16 (nés en 2006)
Responsables : Kashi Anis, Yagoub Driss

U17 (nés en 2005)
Responsables : Taguelmint Akim, Salmieri Sauveur

U19/U20 (nés en 2004/2003/2002)
Responsables : Andriamanamahefa Tsiry, Hadjal Yahia

Seniors
Responsable : Atsin Eric

Ecole des gardiens de but :
Responsables : Siani Max et Lamkadmi Mehdi

Cotisation annuelle :

De U6 à seniors : 250 €

Ecole de foot : 220 €

Paquetage sportif PUMA : 1 short, 2 paires de chaussettes, 1 sac à dos, 1 survêtement (bas et haut zippé) et 2 maillots d'entraînement.

L'OLYMPIQUE ROVENAIN : LA FORMATION EN « OR »...

OLYMPIQUE ROVENAIN

Notre club est devenu, au fil des années, une référence en matière de formation chez les jeunes. Nous avons un partenariat avec l'Olympique de Marseille (OM NEXT GENERATION), qui fonctionne à merveille. Récemment avec la visite du Président Olympien Pablo Longoria au stade Municipal du Rove, nous avons été félicités pour notre travail.

En effet, cette saison 3 joueurs du club rejoindront l'Olympique de Marseille et se rajouteront à la liste, bien fournie déjà, de joueurs rovenains qui ont intégrés la maison Olympienne.

A l'aube de cette nouvelle saison, notre club comptera pas moins de 4 équipes qui évolueront au niveau Régional : U20 R1, U16 R1, U15 R1 et U14 R1.

Pour cette dernière équipe, les U14 R1, pour la 3e année consécutive, c'est une réelle satisfaction d'intégrer ce niveau, car les équipes sont choisies sur dossiers et les critères de sélection sont nombreux et pas que sur les résultats sportifs (qualité d'encadrement et d'accueil, fidélisation des licenciés, label FFF...). Cela démontre et récompense le travail mis en place sur l'ensemble du club.

Tout cela ne serait pas possible, évidemment, sans le soutien de la Municipalité du Rove et de son Maire Georges Rosso, Président d'honneur du club, qui depuis des années nous donne les moyens de proposer une pratique de qualité unissant esprit familial et éducatif, ainsi que performances sportives.

D'ailleurs pour maintenir ces qualités de travail, la municipalité doit réaliser prochainement d'importants travaux de rénovation, notamment le changement de la pelouse synthétique du stade Municipal...

Dans le cadre de l'obtention du Label Excellence, le club cette saison mettra en place de nombreuses actions en rapport avec le Programme Educatif Fédéral de la FFF, sur des thématiques diverses et variés tels que la santé, l'environnement, l'engagement citoyen, Fair-Play...

Nous invitons toutes les personnes, souhaitant s'engager auprès du club, pour participer à ces actions ou aider au sein du club (dirigeants, encadrements, sponsoring...), de prendre contact au 06 16 27 39 37.

CYCLO-CLUB ROVENAIN

Le Cyclo-Club Rovenain vous accueille pour une pratique du VTT sportive, conviviale, ludique, dans le respect de l'environnement.

Cette association est affiliée à la Fédération Française de CycloTourisme (FFCT) pour une pratique du VTT hors compétition.

Elle propose (pour les adultes seulement) :

- Une sortie chaque dimanche matin (sur le Rove, ou à des randonnées du calendrier FFCT, ou à la découverte d'autres massifs).
- 2 sorties en semaine l'après-midi.
- Des randos nocturnes.
- La participation à des grands rendez-vous de VTT (Roc d'Azur, Lachens à la mer, Lyon Free Bike,...).
- 2 week-end sportifs par an.
- Des sorties familiales, le gâteau des rois, pique-niques, ...
- Une assemblée générale en décembre.

En outre, le club organise traditionnellement en mars la randonnée VTT du Rove « Traces entre forts et mer».

Tarif adulte: 75 € pour l'année civile, incluant l'adhésion au club, la licence et l'assurance FFCT petit braquet.

Contact : Henri PLANTEVIN, Président
06 01 41 10 04

vtt.lerove@yahoo.fr

http://vttlerove.e-monsite.com/

OLYMPIQUE ROVENAIN BASKET

Activités au gymnase municipal • Facebook : Olympique Rovenain Basket

Président : René BONHOMME - Tél. : 06 62 00 92 67

Saison 2021/2022

- École de basket et U9 : de 7 à 9 ans le mercredi de 17h à 18h30.
- U10 U11 (2012-2011) : le mardi de 17h à 18h30 et le vendredi de 19h à 20h15.
- U12 U13 (2010-2009): le lundi de 19h à 20h30 et le mercredi de 18h30 à 20h.
- U14 U15 (2008-2007): le mardi de 18h30 à 20h et le jeudi de 18h30 à 20h.
- Seniors garçons : entraînements les mardis et jeudis à partir de 20h.
- Seniors filles : entraînements les vendredis 20h15.

Cotisations annuelles :
enfants 100€,
adultes 120€+ tenue 30€.

Reprise le lundi 6 septembre

Essais possibles
les premières semaines.

LA BOULE DANSANTE

Rue Jacques Duclos - 13740 Le Rove

Président : Christian DEL CAMPO

Pour la saison 2021/2022, La Boule Dansante organise :

- Le challenge GUEVARA en août
- La coupe du Maire en août
- Le challenge Del Campo Laï en septembre
- Le challenge du président en octobre
- Le challenge Jean-Paul Gouiran en octobre

Et de nombreux concours locaux toute la saison grâce au boulodrome municipal couvert.

Pour entretenir l'amitié entre les membres du club : sorties familiales, soirées entre amis, repas de fin d'année et lotos.

Une première !

Le dimanche 19 Septembre 2021, la Boule Dansante accueillera la phase départementale des Odalyades au boulodrome municipal du Rove.

Une épreuve réservée exclusivement à la "gent" Féminine.

Les Odalyades ont vu le jour, il y a six ans. Une épreuve à l'origine de laquelle se trouve la Ligue PACA conduite par sa présidente Lucette Coste.

Elle se joue en binôme et par phase départementale. Pour les BdR, ces Dames ont donc rendez-vous au Rove. Les Doublettes sont composées obligatoirement d'une joueuse licenciée et l'autre non. Les meilleures se retrouvent ensuite au mois d'octobre en Arles, dans un centre Odalys pour la finale régionale...» Voilà pour le décor ! « Le but avoué étant d'attirer les dames vers la pratique du sport bouliste, et les exemples ne manquent pas.

BOULE DU ROVE

Siège : 20 rue Jacques Duclos - 13740 Le Rove

Président : Patrick TRENCA

Cette année avec la crise sanitaire nous n'avons pas pu exercer notre activité comme on aurait voulu la pratiquer. Les concours officiels ayant repris il n'y a pas longtemps c'est avec honneur que nous avons pu déjà disputer 2 finales. En vue de la reprise définitive de notre sport favori nous rappelons à tous nos adhérents pour l'année à venir de reprendre la licence de façon à organiser des concours pour l'année prochaine.

Boule du Rove.

Siège : Bar PMU le Rovenain
rue Jacques Duclos
13740 Le Rove

AMICALE DU JEU DE BOULES MUNICIPAL DU ROVE

Siège social : Mairie du Rove - 13740 Le Rove

Président : Edouard GASPARINI

Créée en plein accord avec la Municipalité du Rove, l'Amicale du Jeu de boules du Rove a pour principal objectif de permettre l'utilisation du boulodrome municipal et de sa buvette lors des après-midis où les membres se réunissent pour pratiquer leur sport favori.

L'association compte à ce jour 65 membres qui jouent les mardi et jeudi après-midi pour pratiquer le jeu provençal et la pétanque en fin de journée.

Dans une ambiance amicale et très conviviale, la bonne entente règne entre des joueurs qui sont adhérents aux deux clubs boulistes du Rove : la Boule dansante et la Boule du Rove.

En effet, l'Amicale n'a pas pour vocation à être affiliée à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu provençal et ne distribue donc pas de licences.

Les membres déjeunent ensemble plusieurs fois par an pour entretenir cette bonne ambiance : repas pieds paquets et grande sardinade par exemple, mais également Gâteaux des Rois, suivis d'un concours de boules interne.

Un concours par mois sera organisé pour les membres de l'Amicale.

Pour nous rencontrer : les mardi et jeudi après-midi sur le boulodrome municipal couvert (sous la Mairie).

Cotisation annuelle : 15 €

Adhésions du 1er janvier au 31 mars.

Inscriptions et renseignements les mardi et jeudi de 14H00 à 18H00 au boulodrome.

COURIR AU ROVE

Président : Eric BARON
06 23 54 26 84

Vice-Présidente Josiane MONTOYA
josycruciani@bbox.fr

Venez rejoindre notre belle équipe mixte composée d'une cinquantaine d'adhérent(e)s.

Entraînement nature et Trail.

Départ du Gymnase du Rove

Mardi et jeudi à 18h30 (si jours fériés 8h30)
Samedi 8h30

On s'entraîne, on s'attend et surtout on se fait plaisir.

Inscriptions sur place au local du club, gymnase, les mardis et jeudis à partir de 18h.

Le président, Eric BARON, et toute l'équipe vous y attendent avec grand plaisir.

ODYSSÉE NATURE : Randonnée

Christophe GUZZI - accompagnateur en montagne

ASSOCIATION ODYSSÉE NATURE
Organisation de TREK ALPIN - TREK LOINTAIN - EXPÉDITION LÉGÈRE

ODYSSEE NATURE propose de partager leurs passions pour la montagne et la nature à travers la randonnée.

Entourés de professionnels de la montagne et de la randonnée nous proposons toute L'ANNÉE différentes sorties, selon différents niveaux le temps d'un week-end, d'une semaine ou d'un long séjour à travers les Alpes ou encore l'Himalaya.

L'hiver, nous proposons la découverte des Alpes en raquette à neige.

Nous évoluons à chaque sortie en petit groupe de 6 à 12 personnes au maximum pour encore plus de convivialité, de partage et de sécurité.

Nous proposons différents types de randonnées pour public sportif ou encore pour public familial.

Fort de 20 ans d'expériences, nous proposons l'été nos propres treks alpins sur plusieurs jours à travers le massif du Mont-Blanc, le Valais Suisse ou encore l'Oberland.

Nous adaptons nos séjours selon votre niveau.

Enfin ODYSSEE NATURE se tourne aussi sur l'organisation de TREKS LOINTAINS avec la création de treks sur 2 à 3 semaines vers des lieux mythiques comme l'Himalaya ou la Cordillère des Andes, toujours encadrés par des professionnels de la montagne.

Détail de nos sorties et de notre organisation sur notre site internet : **www.odysseenature.net**

Vous souhaitez nous joindre :
christophe.aem@icloud.com
07 68 62 70 10

CLUB DE PLONGÉE DU ROVE

Président : Christian RAYMOND • Vice-Président : Michel GENOLINI
Affilié FSGT-FFESSM-FFRP - Agrément Jeunesse et sport N°36S du 23 04 81

NATATION - AQUAGYM

Les adultes et les jeunes auront la possibilité de pratiquer l'aquagym, avec le Club de Plongée du Rove, à partir de 16 ans ainsi que la nage sous les conseils de Maîtres Nageurs diplômés.

Les créneaux :
A ce jour, les créneaux demandés : le lundi et le vendredi de 20 h 15 à 21 h 15 sont en attente d'approbation du service des sports de la ville de Marseille.

Le lieu : Piscine de la CASTELLANE - 13016 Marseille

Sont obligatoires à l'inscription : un certificat médical et deux photos d'identité.

RESPONSABLES : Roberte MARIE - 06 16 80 67 27
Mohamed SALI - 06 07 53 69 54

Mail : cpr.natation@gmail.com

PLONGEE SOUS-MARINE

A partir de 8 ans révolus initiation sur la piscine la Castellane 13016 Marseille et plongées en mer.

A ce jour, les créneaux demandés : le mardi de 20h15 à 21h15 et le mercredi de 19h à 21h sont en attente d'approbation du service des sports de la ville de Marseille.

RESPONSABLES : Michel GENOLINI - 06 07 16 44 61
Mail : michel.genolini@hotmail.fr

Ghyslaine MARCOS - 06 03 62 18 05
Mail : clubdurove13@gmail.com

Nouvelle section créée apnée avec responsable :
Lounis MEBAREK - 06 09 39 59 21

Créneau piscine la Castellane
le mercredi 19h Enfants / 20h Adultes

Activité en mer possible

RANDONNÉE PÉDESTRE

Sorties le dimanche tous les 15 jours.

RESPONSABLES :
Christian RAYMOND - 06 48 66 22 95
Laurent BERNARDINI - 06 11 13 27 93

Pour renseignements et inscription :
Mail : christian.mechetti@wanadoo.fr

Ou sur notre site :
http://loule13740.wixsite.com/cprando

Première sortie : 5 septembre 2021

Rendez-vous 9h30 parking des Fenouillères.

Rando Balades : organisation de randonnées mensuelles le samedi sous forme de balades découvertes n'excédant pas 10 km et petit dénivelé avec repas tiré du sac.

Responsable Laurence BERNARDINI.

Première sortie : 4 septembre 2021

LE ROVE ZUMBA DANCE

4, rue Jacques Duclos - 13740 Le Rove

Présidente : Joëlle LA ROCCA

Secrétaire : Cécile ROMAN

Contactez-nous par Facebook : le rove zumba dance ou par mail : jojo115 @hotmail.fr

Venez-vous défouler sur des airs latino, merengue, salsa, reggaeton, Zumba…

Avec un professeur diplômé d'Etat et diplômé ZIN.

Gymnase municipal salle de gymnastique.

Horaires des cours de ZUMBA avec Laëtitia LOPEZ :
Mardi de 20h00 à 21h00

Horaires des cours de ZUMBA avec Magali TURC :
Jeudi de 20h00 à 21h00

TARIFS:
210 € l'année pour deux cours - PAIEMENT AU TRIMESTRE POSSIBLE (80 € le trimestre).

Ouverts à tous, à partir de 16 ans.

Inscriptions le MARDI 07 Septembre 2021 à 19h00 au gymnase.

Début des activités le JEUDI 09 septembre 2021 à la salle de gymnastique municipal.

POMPON DANCE CREW

Siège social : 33 Bis avenue St Roch 13740 Le Rove

Présidente : Nathalie DELUCCHI

Professeur : Laura ORIOLI

Tel : 06 15 56 02 94 / 06 52 48 20 79.

Gymnase municipal salle de gymnastique.

Nathalie et Laura (championnes du monde de pompon en 1996, de France de danse jazz en 98, vice-championnes de France de danse jazz en 2011…) ont pour ambition de faire partager leur passion, et de participer à l'animation des événements festifs de la commune.

Pompon dance crew continue avec le hip hop encore cette année !

Stages, représentations, concours seront proposés au cours de la saison aux adhérents.

Enfants à partir de 6 ans, ados, adultes.

Horaires :

- Lundi : 17h-18h : enfants 5-7 ans
  19h-21h30 : adultes débutants-avancés
- Samedi : 10h-11h : enfants 8-10 ans
  11h-13h : enfants 11-13 ans
  12h30-15h : ados

Le créneau de 15 h à 17h est pour la préparation des représentations et concours (selon période).

Cours de Hip-hop :
Mercredi : 16h-17h : niveau débutant
17h-18 h : avancé.

Cotisation annuelle : cours pompon 190 €
Cotisation : Hip-hop 130 €
Formule duo Pompon / Hip hop : 210 €

Pour tous nouveaux adhérents 16 € de frais administratifs.

Reprise le lundi 6 septembre 2021.

GYM « LE FLOW DU CORPS »

Nous dispensons des cours de YOGA VINYASA et ASHTANGA, PILATES et bodyART™, où nous souhaitons combiner la proximité, la bienveillance, la qualité et le sérieux de nos enseignements.

Présidente : Evelyne CRESCENTE
Trésorière : Marie Pierre DURAND
Tél : 06 61 43 74 67
www.facebook.com/leflowducorps
email : leflowducorps@hotmail.com

YOGA VINYASA : pratique dynamique et moderne du yoga basée sur la mobilité générale et le souffle.

YOGA ASHTANGA : pratique dynamique intense et traditionnelle d'une série de postures liées à la respiration et basée sur la relation souffle/ mouvement, recommandé aussi pour les hommes qui souhaitent découvrir le yoga !

Body ART™ : ce programme international combine des éléments de danse, des mouvements thérapeutiques et du DO IN japonais.

Le but : le bon fonctionnement de l'ensemble du corps en se musclant, en augmentant sa souplesse et sa mobilité…. Fini le mal de dos et les douleurs !

Lieu des cours : Gymnase Municipal
Salle de gymnastique

Horaires des cours :

Mardi : 10h00 à 11H00 YOGA VINYASA
Mardi : 11h00 à 12h00 YOGA PRE/POST NATAL, sur réservation
Mercredi : 18h00 à 19h00 BodyART™
Mercredi : 19h00 à 20h15 YOGA ASHTANGA
Vendredi : 9h00 à 10h00 BodyART™
Vendredi : 10h à 11h PILATES

Cotisation annuelle : 212 €

Date de reprise des cours : mardi 14 septembre.

A partir de 16 ans.

Dossier d'inscription : 1 photo d'identité, 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

SECTION GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Lieu d'entraînement : Gymnase Municipal Blaise Gouiran - Avenue du stade - 13740 Le Rove

Entraîneurs :

Lorraine JOCTEUR MONROZIER - Tél. : 06 66 03 57 99
Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, mention Activités Gymniques de la forme et de la force AGFFF.
Isabelle ENGEL - Tél. : 06 60 61 70 04
Animatrice Fédérale des activités gymniques de la petite enfance 2-6 ans, mention Babygym 15 - 36 mois.

La gymnastique Artistique est une activité physique complète qui développe détente, force, souplesse, dynamisme, coordination et cran.

Nous vous proposons deux disciplines avec la possibilité de pratiquer les deux cumulées :

- **La gymnastique Rythmique GR** est proche de la danse classique et de la gymnastique, utilisant plusieurs engins d'adresse : corde, ruban, cerceau, ballon, massues.
- **La Gymnastique Acrobatique GA** mêle chorégraphie, gymnastique au sol et pyramide humaine.

Groupes :
Gym Bébé / Parent : 9-36 mois (Un accompagnant par enfant obligatoire)
Cycle 1 : Baby 3-4 ans et Eveil 5-6 ans
Cycle 2 : 6-9 ans
Cycle 3 : 10 ans et plus

Les tests de niveaux seront effectués pendant les inscriptions / portes ouvertes.

Planning susceptible d'être modifié en fonction des effectifs et des mesures gouvernementales.

Dossier à fournir à l'inscription :
- Fiche de renseignements
- Autorisation parentale (sortie enfant + droit à l'image)
- Certificat médical pour les nouveaux licenciés
- 1 photo

Tarif Bébé / Parent : adhésion 40 €/an puis 5 € la séance.
Tarif cycles 1-2-3 : 250 €/an pour une discipline Gym Acro ou Gym Rythmique
(cotisation année 175 € + licence FFGym 40 € + justaucorps et chouchou 35 €)
+ 80 € pour les 2 disciplines Gym Acro + Gym Rythmique

Inscriptions, portes ouvertes :
Le lundi 06/09 de 17h à 19h
Le mercredi 08/09 de 13h à 15h
Le vendredi 10/09 de 17h à 19h

Reprise des cours lundi 13 septembre 2021.

LUNDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
16h30-17h **Préparation**	12h45-13h **Préparation**		16h30-17h **Préparation**	8h30-9h **Préparation**
17h-18h **Cycle 2 GA**	13h15-14h15 **Cycle 1 Eveil**	10h-10h45 **Gym Bébé / Parent**	17h-18h **Cycle 3 GA**	9h-10h **Cycle 2 et 3 GA**
18h-19h **Cycle 2 GR**	14h30-15h15 **Cycle 1 Baby**		18h-19h **Cycle 3 GR**	10h-11h **Cycle 2 et 3 GR**
Lorraine	Lorraine		Lorraine	Lorraine et Isabelle

ASSOCIATION PLANÈTE ZÉRO DÉCHET

Créée en 2019, l'association Planète Zéro Déchet a réalisé 55 actions et sensibilisé plus de 3500 adultes et enfants. Merci pour votre accueil chaleureux !

Même si la crise sanitaire a limité notre présence auprès du grand public, 2020 a permis d'initier un projet qui nous tient à cœur : la sensibilisation en milieu scolaire de 800 collégiens du département !

A QUI S'ADRESSE L'ASSOCIATION ?

L'association s'adresse à tous ceux qui souhaitent soutenir notre projet associatif ou/et découvrir, expérimenter la démarche zéro déchet.

Faire ses premiers pas dans la démarche « presque » zéro déchet peut sembler compliqué, et pourtant c'est très simple. Peu importe d'où l'on part, l'important est de prendre conscience des enjeux et d'agir à son niveau : « La planète n'a pas besoin d'une poignée de personnes parfaitement zéro déchet, mais de 7 milliards d'êtres humains qui font de leur mieux. »

ACTIONS PRÉVUES POUR 2021-2022

- Animations sur le compostage
- Rencontres entre experts et novices du zéro déchet
- Ateliers de fabrication
- Ramassages de déchets
- Conférences
- Apéros Zéro Déchet
- Sensibilisation scolaire
- Actions dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des déchets et de la Semaine Européenne du Développement Durable

Toute l'actualité sur www.planetezerodechet.org

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Adhésion : 10 €/personne

Adhérer c'est apporter votre soutien et participer à des rencontres et des échanges pour avancer dans votre démarche.

- **Adhésion en ligne :**
  www.tinyurl.com/planetezerodechet
- **Adhésion par email :**
  contact@planetezerodechet.org

2020 EN QUELQUES CHIFFRES

31 actions de sensibilisation

Ateliers de sensibilisation dans les collèges
Ateliers couture
Distribution de sacs à pain en tissu en boulangeries
Distribution de masques lavables pour enfant
Action de sensibilisation devant Casino
Fabrication d'un bonhomme en déchets plastiques
Conception et diffusion de vidéos
Ateliers de sensibilisation à Grand Littoral
Atelier de fabrication de décorations de Noël
Tombola Zéro Déchet
Visioconférence avec la MAIF

45 adhérents dont 29 bénévoles actifs

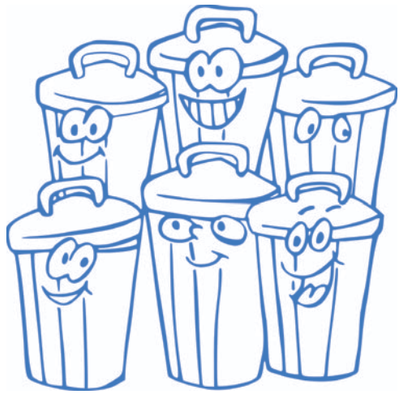

PLANÈTE ZÉRO DÉCHET

FICHE D'INSCRIPTION

Centre Municipal d'Animation Sportive

Fiche d'inscription N° ..... Saison : .....

Activité(s) : .....

Adhérent : Nom : .....

Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

Règlement : Montant total des cotisations : .....

Le signataire confirme l'exactitude des éléments ci-dessus

◇ **Assurance :** je suis informé(e) qu'il est indispensable d'être assuré(e) en responsabilité civile et individuel accident.

◇ **Aptitude :** je déclare avoir fourni un certificat médical attestant que je ne présente aucune contre indication à la pratique de la ou des activité(s) souscrite(s).

◇ **Règlement :** je déclare avoir pris connaissance et approuvé le règlement général interne en vigueur et le règlement spécifique à l'activité pratiquée.

◇ **Remboursement :** les séances non utilisées ne seront pas remboursées.

◇ **Pièces à fournir :**
- La présente fiche complétée et signée.
- Un certificat médical de non contre indication à la pratique choisie de moins de 3 mois.
- Une autorisation parentale pour les mineurs (à remplir au verso).
- 1 photo d'identité.

Signature de l'adhérent ou du représentant légal — Fait à

Précédée de la mention «Lu et Approuvé" — le

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné .....

Ayant les pleins pouvoirs de l'autorité parentale

AUTORISE

Mon enfant .....

A pratiquer la ou les activités suivantes :

.....

.....

J'autorise le responsable des activités à prendre toutes mesures qu'il jugera utile en cas d'accident,y compris le transport de mon enfant dans l'établissement de soins le plus proche.

En cas d'accident prévenir :

Mr ..... Mme .....

Tél : domicile : .....

Travail : .....

Portable : .....

Pour les enfants de moins de 7 ans

Je prends connaissance de l'OBLIGATION qu'il m'est faite de :

- ❑ accompagner mon enfant dans le lieu de pratique de l'activité (gymnase municipal Blaise Gouiran)
- ❑ le confier à son professeur
- ❑ venir le récupérer dans le lieu de pratique de l'activité à l'issue de chaque cours

Signature ***Fait à***

Précédée de la mention « lu et approuvé » ***le***

lerove.fr
MAIRIE